



## Microfinance mais grands enjeux, l'expérience de l'AFD Conférence internationale de Paris - 20 Juin 2005

05.05.11

**Jean-Michel Severino (AFD) :**

### **« La France et l'Allemagne coopèrent étroitement en matière de microfinance »**

(MFI) L'Agence française de développement (AFD) a établi une étroite coopération avec son homologue allemande KfW afin de donner une impulsion politique et économique à la microfinance. Jean-Michel Severino, directeur général de l'AFD, précise les raisons de cette collaboration qui s'illustre dans la conférence internationale organisée sur ce thème à Paris le 20 juin, journée suivie d'une réunion plus technique sur le développement du secteur financier pilotée par la KfW, les 23 et 24 juin à Francfort, en Allemagne, avec la participation de l'AFD, du CGAP et du Département britannique pour le développement international.

**MFI : Qu'attendez-vous de la conférence de Paris, en cette Année internationale du microcrédit ?**

**Jean-Michel Severino :** La conférence de Paris s'inscrit dans le programme de travail et dans l'esprit de toute cette année : il s'agit de donner de la visibilité au secteur de la microfinance. J'espère qu'elle permettra à plus de Français et de décideurs de comprendre l'importance de la microfinance que ce soit à l'international, pour les pays en développement, ou au plan national car c'est également un thème domestique. La conférence sera aussi l'occasion d'un débat de très haut niveau entre de grands professionnels et des politiques, et on peut espérer qu'il en surgisse une déclaration qui permette de lancer des orientations et de décider un cadre de soutien plus actif encore à la microfinance.

#### **Quels seront les participants ?**

Le président Jacques Chirac et des ministres seront présents et nous avons invité un impressionnant panel international de responsables financiers de la microfinance comme du secteur bancaire, y compris Muhammad Yunus, le père de la microfinance moderne. Cette conférence est le résultat d'une coopération étroite entre Français et Allemands car la réflexion sur le sujet a été commune dès le début. Le fait que le président Chirac a décidé de s'associer à la conférence de Paris a donné un tour plus politique au côté français, et nous avons décidé que le côté allemand serait plus technique et concernerait la mise en œuvre, l'échange et le dialogue entre partenaires de la microfinance.

#### **Y aura-t-il un suivi aux conférences de Paris et de Francfort ?**

Il n'y aura pas de suivi institutionnel en tant que tel, puisqu'il sera assuré par le sommet du G8 qui va inscrire la microfinance à son ordre du jour, puis par la session spéciale des Nations unies qui fera le point sur la lutte contre la pauvreté. Il y aura aussi

un suivi de fait par la mise à jour du « *Pink Book* » établi par le CGAP, document qui passe en revue les expériences et les bonnes pratiques en matière de microfinance : comment on organise les structures, comment on les finance, les erreurs à ne pas commettre. Par exemple, comment on construit des institutions pour qu'elles puissent devenir financièrement autonomes. Ou encore, quels sont les facteurs de professionnalisme, la compétence des collaborateurs, les procédures internes de sélection des projets...

### **Quelles sont les grandes erreurs à éviter ?**

Le financement d'institutions qui ne sont pas viables. C'est le problème numéro un, le péché suprême ! Il faut établir des paramètres de viabilité et renforcer l'amélioration des capacités. L'AFD joue un rôle important dans ce secteur. Ce qui ne veut pas dire qu'on n'a pas fait d'erreurs. Il y a deux ans, une sévère revue auto-critique de nos pratiques nous a amenés à définir un nouveau cadre d'action. Nous avons soutenu beaucoup d'institutions qui n'étaient pas viables. Il y a eu notamment des activités de microcrédit liées à des projets agricoles qui ne pouvaient pas voler de leurs propres ailes, et des structures qui se sont effondrées. Nous avons eu en même temps des réussites : c'est en comparant échecs et réussites que nous sommes arrivés à un certain nombre de conclusions sur les pratiques à suivre.

Il s'agit principalement de sélectionner des institutions ayant des compétences humaines et des paramètres techniques viables, de ne pas les laisser éternellement dépendantes d'aides ou de fonds publics, et d'investir suffisamment dans la formation des capacités. La scène du microcrédit a évolué : il y a eu beaucoup de romantisme et d'amateurisme. La réalité démontre que seules des structures professionnelles peuvent survivre.

### **La microfinance est-elle réservée aux pays pauvres ?**

Les pays en développement sont les premiers demandeurs de microcrédits et la dernière réunion de la Zone Franc en a fait un de ses principaux thèmes. D'ailleurs, des institutions régionales comme la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest ont fait un travail important en la matière.

Les microcrédits se développent aussi dans les pays développés, en direction de populations qui sont exclues non seulement de l'accès aux services financiers mais aussi du marché du travail et qui doivent donc être aidées pour créer leur propre micro-entreprise. On connaît à cet égard le formidable succès de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) en France. Or, si la mission de l'AFD n'est pas d'intervenir en France métropolitaine, une partie importante de notre activité concerne l'Outre-mer. Outre-mer, l'AFD appuie les antennes locales de l'ADIE, depuis plusieurs années sur le plan institutionnel et dans les relations avec les partenaires locaux, et bientôt sur le plan financier. Ainsi, notre intervention en microfinance, si elle a démarré à l'origine en direction des pays étrangers, se déploie aussi maintenant sur le territoire français.

**Propos recueillis par Marie Joannidis**